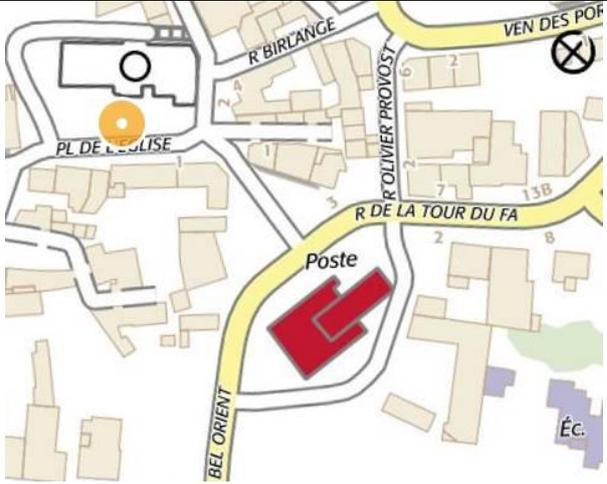


<b>MAIRIE D'HILLION</b>					
Catégorie	01	Sous-catégorie	04	Numéro	<b>18</b>
9 Novembre 2017					
Localisation					
Adresse	2 Rue de la Tour du Fa				
Extrait Plan IGN	Cadastre				
					
Photographies					
Mairie en 2014	Mairie en 1991				
					
Description					
Bâtiment servant désormais uniquement de mairie suite aux travaux de 2014.					
<b>Architecte</b>	Bâtiment initial : M ; Rolland – extension : Rénovation et agrandissement : D. Coldefy				
<b>Date de construction</b>	Construction initiale en 1959-1960, agrandissement en 1981- Travaux de rénovation et agrandissement en 2013-2014.				
Historique					
Extrait des témoignages d'Ernest Gaillard, maire de 1948 à 1989 (référence ci-après):					
<i>« Au cours de mon deuxième mandat, j'ai une autre idée en tête. Embellir notre bourg principal qui fait un peu triste mine. Il est coincé par les gros propriétaires fonciers, surtout par les époux de Lansalut du Château des Marais au sud. Les murs bordant la rue de Fontreven actuelle, celle de Belorient et de la Tour du Fa sont complètement en ruines. Ils sont privés, que faire pour améliorer</i>					

*cette situation ?*

*Je lis dans un quotidien qu'une commune, Sévignac, construisait une Mairie-Poste, voilà une idée géniale pour changer l'aspect de notre bourg. Notre Mairie est composée de deux pièces, l'une à usage de secrétariat, l'autre de salle de mariages et de réunions.*

*La Poste n'est pas propriété communale et est très exigüe, le tout mal centré. Il y a là un bon motif d'acquérir un terrain mieux situé pour y construire des locaux adaptés au service du Public.*

*Je me suis déjà mesuré aux châtelains pour l'élargissement de la rue de Fontreven, chose que mes prédécesseurs pourtant républicains n'ont pas osé tenter.*

*Connaissant la ténacité de ces gros propriétaires, j'ai la résolution de ne pas céder. Nous sommes en 1958, je suis encouragé par la majorité de mes Conseillers Municipaux, la minorité étant plutôt à leur service. Aussi, je m'engage vers ce nouvel objectif. Ce n'est pas chose facile et devant le refus de négocier à l'amiable, « il s'agit du Patrimoine légué par les ancêtres », il faut poursuivre l'acquisition par voie d'expropriation du terrain nécessaire pour implanter l'immeuble administratif envisagé et situé dans les dépendances de la ferme du Clos et appartenant à Madame de Freslon, fille de Monsieur et Madame de Lansalut.*

*Il faut être prudent dans cette procédure. Il ne faut pas commettre d'erreur et pour moi, c'est une première.*

*Madame de Freslon a confié ses intérêts à un avocat briochin Maître Pincson du Sel. La minorité du Conseil Municipal soutient la propriétaire, les commerçants du haut du bourg voient cela d'un mauvais oeil. Une pétition circule mais hormis quelques inconditionnels, elle n'obtient qu'un succès relatif.*

*L'enjeu est de taille. Une commission départementale d'expropriation se déplace à Hillion pour vérifier le bien-fondé de l'opération. On l'appelle la Grande Commission, elle est composée de représentants de l'administration, de la justice et des propriétaires. Le matin est consacré à une enquête avec interrogatoire du public et un sondage d'opinion. Et l'après-midi, sur le champ, après m'avoir entendu et aussi l'avocat de la défense, il y a délibération de la commission et jugement favorable pour la Commune. Le prix est fixé à 4,20 francs le mètre carré, plus les frais et indemnités.*

*Un peu plus tard, sur délibération du Conseil Municipal, un architecte est désigné, Monsieur Rolland. Le projet est conçu et arrêté en accord avec la Direction Départementale des P.T.T. qui exige certaines normes. Il reste à en assurer le financement.(...)*

*Il est vrai qu'il faut penser à aménager les abords, voirie, murs de clôture et espaces verts chiffrés à environ 60 000 francs actuels. Cet immeuble est inauguré le 12 juin 1960 par Monsieur Bougrat, Préfet des Côtes du Nord, en même temps que la double voie de l'Avenue des Aubiers.*

*Quelle belle réalisation et de surcroît rentable par le prix du loyer de la Poste près de 20 000 francs actuels et par an et dire que l'opposition dit que je vais ruiner la Commune.*

*Avant de terminer ce chapitre, je veux signaler que le procès-verbal de pose de la première pierre se trouve à l'angle Nord-Est côté Poste avec le nom des personnes présentes. Il est enfermé dans une bouteille de verre dûment cachetée. »*

Le bâtiment initial est conçu pour un Bureau de Poste (avec plusieurs pièces) et la mairie. Les besoins de celle-ci sont peu importants : outre le bureau du Maire, il n'y a qu'une secrétaire de mairie. Le bâtiment comprend également la salle du Conseil et des mariages, et une salle d'archives. Ernest Gaillard anticipe le développement des services communaux. En quelques années, le personnel passe à cinq employés permanents. Une extension s'avère nécessaire. Elle est réalisée en 1981.

Pour répondre aux besoins croissants de la population, le personnel continue de s'étoffer, de façon importante, au cours des années 90 et au début des années 2000. De nouvelles normes apparaissent, notamment imposant d'adapter les bâtiments publics à l'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR). L'échéance fixée est la fin de l'année 2013. Le maire, Yvette Doré, avec l'appui du Conseil Municipal, initie un projet de rénovation, de mise aux normes et d'extension du bâtiment de la mairie.

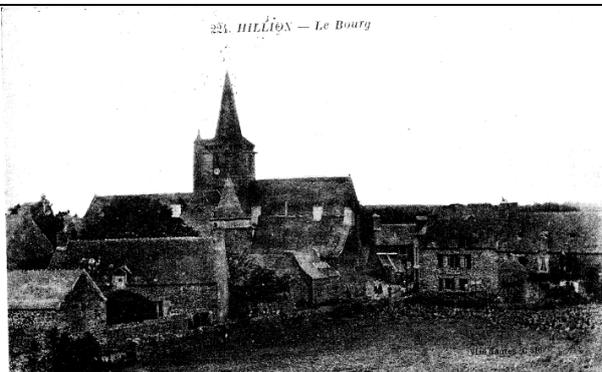
Une première phase consiste à récupérer l'espace occupé par le Bureau de Poste. Une opportunité s'étant présentée en face de la mairie par mise en vente d'une maison d'habitation, la commune et la direction de la Poste, en lien avec les Bailleurs sociaux, décident l'achat de cette maison, le transfert du Bureau de Poste au rez-de-chaussée, et la création d'un logement social au-dessus.

La Réglementation impose notamment l'accès des PMR (public et élus) à la salle du Conseil et des mariages, et au Bureau du maire. Cela entraîne de grandes transformations, avec création d'une salle du Conseil et des Mariages au rez-de-chaussée, nécessitant un agrandissement du bâtiment, la création d'un ascenseur, la mise aux normes des couloirs et portes, la mise aux normes de performance énergétique...etc. Les travaux lancés en 2013 sont achevés en mars 2014.

### Photo aérienne environ 1950



### Photos



Le terrain de la tour du Fa où se construira la mairie



Inauguration de la mairie 12 juin 1960



L'accueil

Salle du Conseil et des mariages actuelle



### Sources informations

« Hillion » Tome 6, par Ernest Gaillard – Editions tout l'Fourbi (pages 66 et suivantes)

Alain Lafrogne (adjoint aux finances et au Développement durable de 2008 à 2014)

**Statut juridique**

Public

### Liste des Maires depuis 1792

1792 : Guillaume Guinard  
 1792-1795 : François Gautier  
 1795-1800 : Jean Jaffrelot  
 1800-1808 : François Frémin  
 1808-1815 : Joseph Dayot  
 1815-1830 : Louis Le Corgne de Bonabri  
 1830-1840 : Jean Botrel  
 1840-1848 : Pierre Jaffrelot  
 1848-1852 : Jean Botrel  
 1852-1871 : Pierre Delanoé  
 1871-1908 : Henri Du Fou de Kerdaniel (nommé puis élu, premier maire élu)  
 1908-1920 : Henri Du Fou de Kerdaniel (fils)  
 1920-1934 : Ollivier Provost  
 1934-1945 : Jean Meheut

1945-1948 : Mathurin Guernion  
1948-1989 : Ernest Gaillard  
1989-1995 : Jeannine-Françoise Hébert  
1995-2008 : Claude Campion  
2008-2014 : Yvette Doré  
2014- ... : Mickaël Cosson